

*Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains*

Décision du Président / commande publique / marché public

**DÉCISION DU PRÉSIDENT**

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire en date du 22 juin 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Vu** le marché notifié le 12 janvier 2022 à l'entreprise ECHO ARCHITECTURE pour le marché de maîtrise d'œuvre « Maîtrise d'œuvre pour la création de la Maison du Pays de Niederbronn-les-Bains », montant du marché : **86 250 € H.T** (tranche ferme) et **21 850,00 € H.T.** (tranche optionnelle 03 affermie).

**Vu** la proposition d'**avenant n°1** de l'entreprise ECHO ARCHITECTURE pour la validation de l'augmentation des honoraires de maîtrise d'œuvre suite à l'augmentation du budget APD de l'opération, impliquant une plus-value de **3 111,90 € H.T** sur la tranche ferme, augmentant le montant de la tranche ferme à **89 361,90 € H.T.** et augmentant le montant global du marché public à **111 211,90 € H.T.**

**Vu** la proposition d'**avenant n°2** de l'entreprise ECHO ARCHITECTURE pour la réalisation de prestations supplémentaires pour la demande de subvention « Climaxion », impliquant une plus-value de **6 625,00 € H.T.**

**Vu** la proposition d'**avenant n°3** de l'entreprise ECHO ARCHITECTURE pour le changement de siège social du mandataire, sans incidence financière sur le marché,

**DÉCIDE**

D'approuver l'**avenant n°3** portant sur le changement de siège social du mandataire. Le présent avenant n'a aucune incidence financière sur le marché.

Fait à Niederbronn-les-Bains, le 14 février 2023

**Le Président,**  
Patrice HILT

**ACTE EXECUTOIRE**Publié le 20/02/2023Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau  
le 20/02/2023

Accusé de réception en préfecture  
067-246701098-20230214-DEC2023-006-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2023  
Date de réception préfecture : 20/02/2023